

# Pourquoi parier sur un brevet lorsque l'on est une startup ?

*Une startup qui démarre doit de toute évidence faire face à un nombre incalculable de difficultés. Et cela, les entrepreneurs le savent bien et font parfois l'impasse sur des étapes qui peuvent parfois se révéler très utiles. Le dépôt d'un brevet en fait partie. Pourtant, il peut devenir un marqueur dans le développement de l'entreprise. Fort de ce constat, France Brevets a imaginé La Fabrique à Brevets, une solution adaptée au mode de fonctionnement des startups.*

Temps de lecture : minute

---

27 avril 2018

Se lancer dans l'aventure entrepreneuriale n'est pas chose facile. D'abord, il faut être un véritable couteau suisse, être capable de tout gérer en même temps, avoir trois cerveaux qui fonctionnent simultanément et tout de même réussir à garder les pieds sur terre. Mais parmi les très nombreuses tâches à cocher sur sa To Do List, il y en a une qui n'est pas vraiment adulée par les entrepreneurs français : le dépôt d'un brevet ! Et oui, seulement 15% des startups déposent un brevet en France afin d'accéder au titre de Propriété Industrielle. Ce titre leur permet par la suite de posséder un droit d'exploitation et de protéger leur innovation contre toute exploitation de la part d'une autre entité.

Le brevet semble donc, à première vue, posséder toutes les cartes pour protéger efficacement son entreprise. Pourtant il n'a toujours pas la côte chez les startups françaises en comparaison avec les startups américaines (22%) et allemandes (23%), qui sont plus nombreuses à franchir cette étape. Le manque de sensibilisation des entrepreneurs à la

question de la Propriété Industrielle en est l'une des raisons principales. Mais se prémunir d'un brevet lorsque l'on est une startup reste très fortement conseillé, pour assurer une protection certes, mais également en termes de crédibilité ou encore de communication. Pour accompagner les startups dans leur démarche, différents organismes se sont adaptés à leur mode de fonctionnement. Parmi eux, France Brevets, un fond d'investissement dédié au licensing international de brevets, qui a conçu La Fabrique à Brevets afin de répondre aux problématiques des startups.

## Mettre toutes les chances de son côté

En termes de protection, déposer un brevet reste essentiel. D'autant plus qu'il est possible de protéger à la fois son innovation, sa technologie mais également le code de son logiciel, son nom de domaine, son site web, son logo et bien d'autres choses encore. En faisant cela, la startup protège sa création et accède au titre de la Propriété Industrielle, ce qui lui confère le droit de disposer de ce qu'elle a créée et donc d'interdire aux autres une quelconque utilisation. Une innovation complexe et révolutionnaire peut valoir de l'or et ne pas la protéger efficacement peut se révéler fatal pour l'avenir de la startup. Déposer un brevet permet donc d'éviter ce type de situation, mais pas seulement.

Breveter sa solution permet également d'envoyer le bon message à de potentiels investisseurs lorsque l'on souhaite effectuer une levée de fond par exemple. Cela rassure les futurs partenaires sur le mérite de la technologie et de ce fait sur la crédibilité de la startup. Une startup a 30% de chances de succès (c'est-à-dire d'être introduite en bourse, d'être rachetée ou de fusionner avec une autre entreprise) si elle possède un brevet. En revanche, pour les startups qui n'en possèdent pas, le pourcentage de réussite tombe à 8%, d'après une étude menée par France Brevets et l'École des Mines portant sur 829 startups, toujours en activité 6 ans après leur premier tour de table. De plus, détenir un brevet est très souvent bénéfique dans une stratégie de communication. Cela

peut servir à convaincre les consommateurs que la technologie est performante et séduit également les futurs collaborateurs. Aussi, disposer d'un brevet peut donc permettre de faire grandir la startup. Et cela également en termes d'internationalisation de cette dernière. Lorsque l'on dispose d'un premier brevet, il est également plus simple d'en déposer d'autres dans différents pays. Mais malgré toutes ces bonnes raisons, déposer un brevet lorsque l'on est une startup peut s'avérer assez complexe. Les freins sont encore nombreux et peuvent décourager les entrepreneurs à franchir cette étape.

## Des freins encore difficiles à surmonter pour les entrepreneurs

Malgré les nombreuses raisons pour lesquelles il est nécessaire de déposer un brevet, encore une grande majorité d'entrepreneurs ne le font pas. Breveter sa solution a bel et bien un coût. Le manque de trésorerie des jeunes startups peut donc jouer sur leur décision de demander ou non ce titre de la Propriété Industrielle. Plus la technologie est complexe, plus le coût est élevé. Les entrepreneurs n'en font donc pas une priorité et délaissent cette étape. Mais si le prix d'un brevet et son entretien reste le frein majeur dans l'accès à un brevet pour une startup, le manque de temps peut l'être aussi. Préparer, gérer et entretenir les brevets prend effectivement du temps et si l'on ne possède pas les ressources internes nécessaires pour traiter des questions relatives à la Propriété Industrielle, déposer un brevet peut donc décourager les entrepreneurs.

Breveter sa solution n'est donc pas une priorité aux yeux des entrepreneurs. Pourtant les risques, si l'on ne dépose pas de brevet, peuvent être terribles pour une startup. Une technologie innovante, une solution originale peuvent très bien se faire voler par d'autres acteurs ou par de grands groupes. Afin de remédier aux problématiques liées à l'obtention d'un brevet lorsque l'on est un jeune entrepreneur, différentes

initiatives émergent. Davantage en accord avec les modes de fonctionnement des startups, ces solutions participent à replacer le brevet en tant que priorité pour les entrepreneurs.

## Des solutions adaptées à la planète startup

Depuis quelques temps, breveter sa solution lorsque l'on est une startup est beaucoup plus accessible. Et ce, en raison de la création de solutions adaptées à leurs problématiques. Des organismes comme l'INPI et les Conseils en Propriété Industrielle participent à cette ouverture du monde du brevet aux startups. L'INPI accorde aux startups une réduction de 50% sur leurs principales redevances de procédure et d'entretien des brevets, tandis que les Conseils en Propriété Industrielle apportent une expertise technique et stratégique dans toutes les étapes de la procédure. Parmi ces différentes solutions, on retrouve également celle proposée par France Brevets qui a imaginé pour l'occasion La Fabrique à Brevets.

La Fabrique à Brevets propose en effet un accompagnement sur-mesure, effectué par des experts en stratégie afin de conseiller au mieux la startup en fonction de l'innovation qu'elle développe, de ses concurrents et de son environnement. Cela permet aux startups de disposer d'une véritable stratégie et surtout d'une propriété industrielle sur leur création. La Fabrique à Brevets s'engage également à constituer avec la startup un portefeuille de brevets, recommandé en fonction du modèle économique de la société et qui leur permet d'avancer les frais relatifs au dépôt d'un brevet sur une période de 12 à 24 mois. La forfaitisation et le paiement en différé s'effectuent souvent à la suite d'une levée de fond, ce qui permet aux startups d'accéder malgré le manque de trésorerie à cette protection indispensable.

La Fabrique à Brevets a eu l'occasion d'accompagner Energysquare dans cette démarche, une startup qui innove en développant des smartphones et des tablettes sans fil et sans émissions d'ondes. La jeune pousse a eu

l'occasion par le biais de cet accompagnement sur mesure de se constituer un portefeuille de brevets grâce à ce système et réussir sa levée de fond par la suite. Une autre startup a également bénéficié du précieux accompagnement de La Fabrique à Brevets : Vitirover. Cette startup développe un robot tondeur viticole qui permet notamment de réduire l'utilisation des désherbants chimiques. Autant de jeunes startups qui n'auraient probablement pas pu accéder si tôt à un brevet afin de protéger leur solution. Déposer un brevet lorsque l'on est une startup est donc désormais beaucoup plus accessible et en vaut largement la peine. Cette petite révolution dans le monde du brevet a de quoi convaincre de nombreux entrepreneurs et leur permettre ainsi de se protéger bien plus efficacement.

*Maddyness, partenaire média de France Brevets.*

---

Article écrit par Maddyness, avec France Brevets